

Abonnement Œufs Poulet Été 2016

Je soussigné(e) , Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un ou des poulets et/ou des œufs produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique par Thibault Mazet. La distribution a lieu toutes les 3 semaines, le Mardi entre 18h15 et 19h30, à la Maison des Associations rue Brindejonc des Moulinais à Pleurtuit. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur. Pour toute demande ou commande supplémentaire, contacter le producteur au 06 64 12 54 27 ou tibo.mazet@gmail.com

Œufs Bio à 3,80€ la douzaine Entourer votre choix

8 distributions (17mai, 7juin, 2 juin, 19juillet, 9&30 août, 20septembre, 11octobre)

1/2 Dz	1 Dz	2 Dz
soit 15,20 €	30,40 €	60,80 €

Contrat pour 8 Livraisons

ou Contrat libre

(indiquer la quantité pour chaque produit)

Dates de livraison	Le poulet bio est vendu à 9,00€ le Kg. Veuillez entourer votre choix.			
17-mai				
07-juin	1 petit poulet (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce =	2 petits poulets (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce =	1 gros poulet (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce =	2 gros poulets (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce =
28-juin				
19-juil				
09-août				
30-août				
20-sept				
11-oct				
total				

Dates de livraison	Petit Poulet	Gros Poulet	Pintade
17-mai			
07-juin			
28-juin			
19-juil			
09-août			
30-août			
20-sept			
11-oct			
total	13€ X	17€ X	15€ X

La pintade livrée varie de 1,2 à 1,6 kg. Elle est vendue à 12€ le kg... Le prix sera donc ajusté en fin de contrat.

œufs +	Poulets +	Pintade =	Je dois

1er chèque	2ème chèque	3ème chèque	total Chèque

Engagement du Producteur

- Livrer toutes les 3 semaines des poulets de sa production, élevés selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique
- Etre présent aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins des Amapiens
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 4 mars 2016

Le producteur Thibault MAZET

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide au producteur si besoin
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur
- Apporter son sac réfrigéré

Le Consom'acteur

**Le Président
Jean-Paul TOUDIC**